
Etat des lieux des apprentissages

FICHE 3

Education et développement

L'apprentissage dans le monde en 2018 : conclusions du Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019

« La migration est une expression de l'aspiration humaine à la dignité, la sécurité et un futur meilleur. Elle fait partie du tissu social, de notre construction en tant que famille humaine. »

(Ban Ki-Moon, secrétaire général des Nations unies, 2013)

Migration, déplacement et éducation

D'après des données récentes sur la migration, en moyenne, un individu sur huit est un migrant interne qui a quitté sa région d'origine, un individu sur trente est un migrant international et un sur quatre-vingts est déplacé du fait d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle (Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2018). À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme (10 décembre 2018), la plupart des États membres des Nations unies ont adopté le [Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières](#). Le [Rapport mondial de suivi sur l'éducation \(GEM\) 2019](#), intitulé *Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts, pas des murs*, formule une série de recommandations pratiques sur l'éducation et la migration, destinées à faciliter la mise en œuvre du Pacte.

En tant que droit fondamental de l'être humain, l'éducation joue un rôle clé dans la promotion du développement durable. Chacun doit avoir accès à une éducation de qualité, indépendamment de son origine et de son milieu social. Le dernier Rapport GEM souligne à quel point il est important de permettre aux enfants migrants et déplacés d'accéder à l'enseignement, en prenant en compte les rapports de ces derniers avec l'éducation, qui affectent les personnes qui se déplacent, celles qui restent et celles qui accueillent des populations étrangères (Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2018).

La migration interne concerne surtout les pays à revenu intermédiaire qui connaissent une urbanisation rapide, comme la Chine, où plus d'un tiers des enfants des zones rurales restent chez eux quand leurs parents migrent. La migration internationale touche principalement les pays à revenu élevé, où la moitié des établissements scolaires comptent au moins 15 % d'élèves immigrés. Elle a également des conséquences sur les pays d'émigration : dans plus d'un sur quatre, au moins un cinquième des ressortissants qualifiés

émigrent. Le phénomène du déplacement touche surtout les pays à faible revenu, qui représentent 10 % de la population mondiale mais accueillent 20 % de l'ensemble des réfugiés du monde, souvent dans leurs régions les plus défavorisées sur le plan éducatif. Plus de la moitié des personnes déplacées de force ont moins de 18 ans (Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2018, p. xvii).

Au sujet des relations entre migration et éducation évoquées précédemment, le rapport fait observer que « les migrations et les déplacements peuvent avoir de profondes répercussions sur l'éducation et obliger les systèmes à répondre aux besoins de ceux qui se déplacent et de ceux qui restent » (p. 4). Inversement, les perspectives éducatives sont un critère majeur de la décision de migrer, ce qui peut poser certains problèmes pour l'intégration et la cohésion entre migrants et communautés d'accueil.

Deux questions principales guident l'analyse, les conclusions et les recommandations présentées dans le Rapport GEM 2019 :

- Quelle est l'incidence des mouvements de populations sur l'accessibilité et la qualité de l'éducation ? Quelles en sont les conséquences sur les migrants et les réfugiés individuels ?
- Comment l'éducation peut-elle modifier la vie des personnes qui se déplacent et changer le cours des choses dans les communautés qui les accueillent ?

Principaux messages

En dépit des mesures prises par les gouvernements pour intégrer les migrants et les réfugiés au sein des systèmes éducatifs nationaux, le Rapport de 2019 met en évidence certaines barrières persistantes. Même lorsque des politiques d'intégration ont été mises en place, en pratique, l'accès des enfants et des jeunes issus de l'immigration à l'instruction reste entravé. Cette ségrégation peut être due à divers facteurs : sociogéographiques (par exemple si la population migrante est concentrée dans des quartiers spécifiques), légaux (par exemple, en Afrique du Sud, la législation relative à l'immigration interdit aux personnes sans papiers de s'inscrire à l'école), ou encore liés aux résultats scolaires (par exemple si les enfants immigrés ont de moins bons résultats que leurs camarades dans les pays d'accueil). Les enseignants ne sont pas épargnés. L'insuffisance des formations et le manque de soutien continu et de ressources compliquent la tâche des enseignants, qui doivent déjà gérer des classes de plus en plus diverses.

L'un des principaux problèmes qui continuent de se poser à l'échelle mondiale est le financement insuffisant de l'éducation des réfugiés. Comme indiqué dans le rapport, 800 millions de dollars américains ont été dépensés dans ce domaine en 2016, soit un tiers environ du dernier déficit de financement calculé.

Le rapport 2019 fait les recommandations suivantes aux gouvernements dans le but d'améliorer l'accès des populations migrantes et déplacées à une éducation de qualité :

- Défendre le droit à l'éducation des migrants et des personnes déplacées.
- Intégrer les migrants et les personnes déplacées au système éducatif national.
- Comprendre les besoins éducatifs des migrants et des personnes déplacées et établir des plans en conséquence.

-
- Veiller à ce que l'éducation donne une représentation exacte de l'histoire des migrations et des déplacements afin de lutter contre les préjugés.
 - Préparer les enseignants des migrants et des réfugiés à faire face à la diversité et aux situations difficiles.
 - Valoriser le potentiel des migrants et des personnes déplacées.
 - Répondre aux besoins éducatifs des migrants et des personnes déplacées dans le cadre de l'aide humanitaire et de l'aide au développement.

Il est nécessaire de remédier au manque de données sur les migrants internes (par exemple les habitants des bidonvilles, les migrants saisonniers, les membres de communautés nomades et pastorales, etc.) et leur statut du point de vue éducatif, afin d'améliorer leur situation. Pour cela, il faut planifier en se fondant sur leurs besoins, dans le but de réduire les barrières juridiques, administratives et financières à l'éducation. À cet égard, « les approches novatrices, comme les calendriers flexibles et le suivi des migrants, ainsi que le renforcement des capacités des enseignants, doivent être prioritaires » (p. 31).

Les recommandations soulignent qu'il est important de renforcer en priorité l'accès aux programmes de petite enfance, afin d'offrir des bases solides aux enfants issus de l'immigration et d'améliorer leurs chances d'avoir de meilleurs résultats scolaires à l'avenir. Les programmes de soutien linguistique ont un intérêt primordial, non seulement pour faciliter l'intégration et la réussite scolaire de ces enfants, mais aussi pour réduire le risque de discrimination et de brimades de la part de leurs camarades. Pour empêcher les préjugés et les stéréotypes contre les populations migrantes et déplacées dans le système éducatif, les outils pédagogiques et les programmes doivent être adaptés et les enseignants doivent être qualifiés et préparés à gérer une classe diverse.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 4

Le Rapport GEM 2019 décrit en détail les modalités du suivi, en s'appuyant sur les données disponibles les plus récentes. En 2018, quatre nouveaux indicateurs ont été ajoutés pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 4. Ils seront examinés pour la première fois en 2019 lors du [Forum politique de haut niveau pour le développement durable](#).

Cible 4.1 : enseignement primaire et secondaire

Le rapport 2019 propose une nouvelle méthode pour synthétiser les estimations de taux d'achèvement issues de sources multiples, comme des enquêtes et des données du recensement, et extrapoler ces données sur l'année la plus récente. Selon le rapport, entre 2013 et 2017 (la période considérée comme le point de référence de l'ère des ODD), les taux d'achèvement étaient de 85 % pour le primaire, 73 % pour le premier cycle du secondaire et 49 % pour le second cycle du secondaire. Des [évaluations menées par des citoyens](#) ainsi qu'un nouveau module des [enquêtes par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF](#) apportent des informations précieuses sur les résultats d'apprentissage des enfants non scolarisés. Divers facteurs juridiques, structurels et liés aux processus influent sur le respect du droit à l'éducation des enfants migrants.

Cible 4.2 : petite enfance

Même s'il est difficile de se mettre d'accord sur une mesure commune de développement de la petite enfance, les gouvernements doivent investir dans des systèmes de suivi des progrès réalisés par les enfants sur le plan du développement cognitif, linguistique, physique et socio-affectif. Actuellement, l'indicateur mondial 4.2.2, « taux de participation à des activités organisées

d'apprentissage (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe », se situe dans une fourchette comprise entre 42 % dans les pays à faible revenu et 93 % dans les pays à revenu élevé, la moyenne mondiale s'établissant à 69 % (p. 136). Près de la moitié des 29 plans d'intervention humanitaire et en faveur des réfugiés examinés n'évoquaient pas la question de l'apprentissage ou de l'éducation pour les enfants de moins de cinq ans et moins d'un tiers faisaient spécifiquement référence à l'enseignement pré-primaire.

Cible 4.3 : enseignement technique, professionnel et supérieur

La participation mondiale à l'enseignement supérieur, mesurée par le taux brut de scolarisation, a continué de progresser rapidement dans de nombreux pays, pour atteindre 38 % en 2017. Il a dépassé pour la première fois les 50 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure en 2016, alors qu'il n'était que de 33 % en 2010 (p. 145). Les planificateurs peuvent apporter leur contribution en reconnaissant la valeur des apprentissages non formels et informels antérieurs, ainsi qu'en proposant des services d'orientation professionnelle afin de faciliter l'entrée sur le marché du travail (p. 142).

Cible 4.4 : cibles nécessaires à l'emploi

À part dans les pays à revenu élevé, peu de données sont disponibles pour cette cible. Des stratégies nationales de financement de l'éducation existent dans de grands pays d'émigration traditionnels à revenu moyen. Cependant, dans les pays d'émigration comme dans les pays d'accueil, il est possible de coordonner à l'échelle nationale la formation aux questions financières pour les migrants et de l'intégrer à une politique générale en matière de migration afin d'éviter de créer des programmes déjà existants par ailleurs et de faire en sorte que tous les migrants puissent en bénéficier (p. 167).

Cible 4.5 : équité

Les disparités en matière de scolarisation au détriment des garçons peuvent probablement expliquer que seuls 49 % des pays ont atteint la parité dans le premier cycle du secondaire et 24 % seulement dans le premier cycle du secondaire. Des facteurs économiques et géographiques influent également sur les disparités existantes, mais il reste difficile d'établir des catégories transversales incluant diverses dimensions (comme le sexe, le lieu, le statut socio-économique, etc.). Concernant les élèves présentant un handicap, les données portant sur ceux qui ont été déplacés sont toujours limitées. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre des stratégies adéquates pour recueillir des informations de haute qualité.

Cible 4.6 : lecture, écriture et calcul

En 2017, le taux mondial d'alphabétisme chez les adultes était de 86 %, avec d'importantes disparités géographiques. Les migrants et les réfugiés devraient avoir leur mot à dire lors de la planification des programmes linguistiques et ceux-ci devraient être adaptés à des populations diverses, notamment en proposant des activités spécifiques à l'âge et au lieu de travail des apprenants.

Cible 4.7 : développement durable et citoyenneté mondiale

Le rapport met en lumière les conclusions de la dernière Étude internationale sur le civisme et la citoyenneté réalisée par l'IEA : sur les 18 pays pour lesquels une comparaison a été possible, 11 ont

amélioré les scores des connaissances civiques des élèves entre 2009 et 2016 (p. 188). Le rapport propose trois méthodes pour contribuer à cette cible dans le cadre de l'enseignement formel : 1) l'amélioration du respect de la diversité ; 2) l'intégration systématique des concepts de prévention des conflits, de résolution pacifique et de réconciliation dans les documents pédagogiques ; et 3) un environnement de classe ouverte qui favorise le développement des capacités de réflexion critique.

Cible 4A : établissements scolaires et cadres d'apprentissage

En 2016, 69 % des écoles avaient accès à l'eau potable, 66 % disposaient d'installations sanitaires et 53 % présentaient des conditions d'hygiène d'un niveau minimal. En 2014, le nombre de pays dans lesquels les châtiments corporels étaient interdits par la loi est passé de 122 à 131. On dispose toujours de peu de données sur le nombre d'élèves internes et sur leurs conditions de vie. Entre 2013 et 2017, plus de 12 000 attaques contre l'éducation ont été enregistrées. Elles ont fait plus de 21 000 victimes parmi les élèves et les membres du personnel éducatif dans 28 pays (p. 196).

Cible 4B : bourses d'études

Les pays européens se sont engagés à faire en sorte que, d'ici à 2020, au moins 20 % des diplômés partent à l'étranger pendant une partie de leurs études. Certains pays de destination non européens ne fournissent pas de données sur les résultats ou les crédits des étudiants, ce qui limite les possibilités de suivi (p. 206).

Cible 4C : enseignants

Étonnamment, peu de données sont disponibles sur les enseignants à l'échelle nationale et internationale. D'après le rapport, la part des enseignants du primaire ayant suivi une formation, selon les définitions utilisées dans chaque pays, s'élevait à 85 % en 2017 dans le monde, soit une baisse de 1,5 point par rapport à 2013. La moitié environ des pays disposent des données minimales permettant de calculer les taux de baisse des effectifs enseignants, et, même lorsque c'est le cas, les données disponibles ne sont pas toujours faciles à interpréter – par exemple, elles n'incluent pas les établissements privés, ne prennent pas en compte la mobilité interrégionale, etc.

Les tendances récentes constatées en matière de migration et de déplacement ont poussé les pays à repenser leur système éducatif afin d'en améliorer l'accès pour les populations concernées. L'intégration des réfugiés et des migrants par le biais de l'éducation nécessite une approche globale prenant en compte des facteurs géographiques, historiques, financiers et relatifs aux infrastructures. Les acteurs concernés doivent coopérer pour parvenir à toucher les personnes qui n'ont pas pu accéder à une éducation de qualité en raison d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle. D'après le Rapport GEM 2019, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui a récemment été adopté, constitue un cadre précieux pour veiller à ce que chacun, indépendamment de son statut ou de son origine, puisse avoir la possibilité d'être scolarisé. Il fait converger les priorités du Pacte mondial et de l'ODD 4 dans l'objectif d'aider les gouvernements à mettre en pratique leurs préconisations en matière d'éducation et de migration.

References and sources

UNESCO. 2018. [Résumé du rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019: Migration, déplacement et éducation: bâtir des ponts, pas des murs.](#) Paris: UNESCO.

[print](#)